

# Déclaration de politique sociale

Cette nouvelle législature qui débute est l'occasion de redéfinir les contours de la politique sociale qui sera menée par le CPAS au cours des six prochaines années.

La déclaration de politique sociale est le point de départ du Plan Stratégique Transversal (P.S.T) qui est un outil de gouvernance pluriannuel, définissant les objectifs stratégiques et opérationnels qui seront traduits en actions/projets concrets sur le terrain. Elle sera intégrée via les objectifs stratégiques ci-dessous dans le P.S.T.

Mais cette première déclaration de politique sociale pour la législature du CPAS 2019-2024 s'ouvre sur une situation sociale et financière particulièrement difficile. En effet, la société NMLK située sur le territoire de notre commune est en grande difficulté. Quelques 280 personnes vont perdre leur emploi et les finances communales seront sévèrement touchées, les recettes pourraient être réduites de quelques 20 %. Mais à l'heure où est rédigée cette note, aucun accord entre les dirigeants et les travailleurs n'a été conclu. Qu'en sera-t-il dans quelques jours, quelques semaines, quelques mois.

## Service à la population-volet externe :

**Dans l'optique d'amélioration constante et en parfaite adéquation avec l'article premier de la loi organique des CPAS, notre centre veillera à être un centre qui offre à tout citoyen se trouvant sur son territoire, une égalité de traitement devant l'accomplissement de ses missions actuelles, qu'elles soient régaliennes ou pas. (Objectif stratégique n°1)**

## **Premiers objectifs opérationnels s'y rapportant :**

### **1. Egalité et accessibilité pour tous devant les missions régaliennes et les services du CPAS**

O.O.1. Etre d'avantage soucieux de l'équité de traitement des aides individuelles en désignant un responsable du service social

O.O.2. S'assurer que les services du CPAS soient accessibles à tous.

O.O.3. Favoriser l'égalité des chances et des conditions à un accès effectif de tout un chacun aux droits fondamentaux

O.O.4. Maintenir les services rendus aux citoyens

### **2. Améliorer les services de mise à l'emploi sur notre entité**

O.O.1. Intensifier la réinsertion professionnelle et renforcer le réseau vers nos partenaires

**Le CPAS d'Ittre a à cœur d'être une institution connue et reconnue pour l'ensemble de ses missions. (Objectif stratégique N°2)**

**Premiers objectifs opérationnels s'y rapportant :**

**1. Améliorer la communication de nos activités, services, missions vers le citoyen**

O.O.1. Informer régulièrement le citoyen sur les services pouvant être rendus par le CPAS et ainsi augmenter la productivité des services. Ceci pour les services facturables mais également pour les services sociaux (aides et actions sociales)

O.O.2. Utiliser au maximum les moyens de communication mis à notre disposition

O.O.3. Renforcer la communication actualisée sur notre site internet

**Organisation et Mobilisation des ressources humaines-volet interne**

**Dans cette même vision d'amélioration constante de son management et de ses ressources humaines, le CPAS d'Ittre vise à être un CPAS qui participe à l'évolution des métiers et procédures de travail afin de rendre son administration la plus efficiente possible, en respectant les valeurs qui doivent être les siennes. A savoir avant tout : la solidarité, le respect et l'équité. (Objectif stratégique n°3)**

**Premiers objectifs opérationnels s'y rapportant :**

**1. Améliorer les relations interpersonnelles au sein des services du CPAS**

O.O.1. Cultiver la solidarité entre les différents services CPAS

O.O.2. S'assurer que les informations reçues circulent bien entre les membres du personnel

**2. Avoir un personnel compétent et efficient**

O.O.1. Augmenter la performance et la productivité en invitant le personnel à participer à des formations

**Le CPAS d'Ittre, dans le cadre d'une gestion rigoureuse de ses finances et en tant que garant de la bonne gestion de finances publiques locales, se doit d'être une administration qui intensifie le respect des normes budgétaires et un contrôle accru de ses recettes et des ses dépenses. (Objectif stratégique n°4)**

**Premiers objectifs opérationnels s'y rapportant :**

**1. Intensifier le contrôle interne au niveau budgétaire**

O.O.1. Instaurer un contrôle budgétaire régulier pour contrôler et maîtriser au mieux les finances de l'institution

O.O.2. Confectionner un budget réalité pour contrôler et maîtriser au mieux les finances de l'institution

**2. Réduire les dépenses de fonctionnement par économies d'échelles**

O.O.1. Renforcer les synergies du CPAS d'Ittre (vers CPAS, vers Communes)

O.O.2. Intensifier les marchés publics communs et les achats groupés

O.O.3. Participer activement au Plan de cohésion sociale

O.O.4. Rechercher des subsides complémentaires et s'inscrire dans les appels à projets

**3. Réduire les dépenses de personnel**

O.O.1. Réduire et gérer au mieux les absences du personnel

O.O.2. Optimiser au mieux la gestion du personnel entre la MCAE et la crèche

O.O.3. Transformer la MCAE en une structure moins déficitaire- Réduire au maximum le déficit des structures d'accueil- Tendre à un remplissage maximum des places disponibles

**Le CPAS d'Ittre évolue dans un cadre dynamique, responsable et respectueux de son environnement. Ce respect implique un maintien et une mise en place ingénieuse de toutes les réductions de coûts de fonctionnement utiles à la conservation écologique de notre environnement rural. (Objectif stratégique n°5)**

**Premiers objectifs opérationnels s'y rapportant :**

**1.1. Réduire les dépenses de fonctionnement à repenser -réduction et écologie**

O.O.1. Sensibiliser le personnel aux dépenses énergétiques, tri des déchets,...

O.O.2. Tendre vers un CPAS zéro déchet, zéro plastique

O.O.3. Conscientiser et sensibiliser tous les membres du personnel pour aboutir à une meilleure maîtrise des dépenses. Faire plus avec moins

**François Peeterbroeck**

**Présidente du CPAS d'Ittre**